



Institut des comptes nationaux

**Analyse des prix**  
**Rapport annuel 2021**  
**de l'Institut des comptes nationaux**

**Partie I :**  
**Evolution de l'inflation en Belgique et dans les pays**  
**voisins en 2021**

Observatoire des prix

# Rapport annuel 2021 de l'Institut des comptes nationaux<sup>1</sup>

L'inflation totale est à son niveau le plus élevé depuis 10 ans, poussée par la flambée des prix de l'énergie. Pour tous les autres groupes de produits, l'inflation reste limitée mais a néanmoins augmenté en fin d'année

En 2021, l'inflation totale en Belgique, mesurée sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé, a fortement augmenté pour s'établir à 3,2 % en moyenne (0,4 % en 2020), soit son niveau le plus élevé depuis 2011. Au cours de l'année 2021, l'inflation totale a continuellement progressé, passant de 0,8 % au premier trimestre 2021 à 6,4 % au quatrième trimestre 2021. L'inflation trimestrielle du dernier trimestre a atteint son niveau le plus haut depuis 1997, année des premiers calculs d'inflation sur la base de l'IPCH.

L'inflation totale observée en 2021 s'explique par la flambée des prix pour les produits énergétiques (+22,4 % en moyenne sur un an, et même +47,7 % en moyenne au quatrième trimestre), alors que ceux-ci étaient en forte chute en 2020 (-11,0 %), et n'affichaient encore qu'une faible inflation au premier trimestre 2021 (+0,4 %). Malgré son poids limité dans le panier de consommation (9,6 %), l'énergie a apporté la plus grande contribution à l'inflation totale en 2021, soit 2,11 points de pourcentage. Les deux tiers de l'inflation totale en Belgique en 2021 sont donc dus à l'inflation énergétique.

Au cours de cette même période, l'inflation des produits alimentaires transformés (de 2,1 % en 2020 à 1,7 % en 2021) et celle des services (de 1,8 % à 1,6 %) ont diminué, alors que l'inflation des produits alimentaires non transformés a chuté sur un an (de 4,7 % à -2,2 %). Pour les biens industriels non énergétiques, l'inflation est par contre restée quasi stable (de 0,7 % à 0,8 %). Notons que pour chacune de ces catégories de produits, le taux d'inflation observé en 2021 est inférieur à l'inflation moyenne observée sur cinq ans (TCAM pour la période 2015-2020)<sup>2</sup>.

Cependant, en regardant son évolution de l'inflation au cours de l'année 2021, il apparaît que l'inflation a systématiquement augmenté pour tous ces groupes de produits. En décembre, l'inflation des produits alimentaires transformés s'est établie à 3,2 %, celle des services à 2,3 % et celle des biens industriels à 2,1 %. Ces niveaux d'inflation sont donc systématiquement plus élevés que l'inflation moyenne observée sur cinq ans (TCAM de 2015-2020), soit respectivement 2,4 %, 1,9 %, 0,9 %. L'inflation des produits alimentaires non transformés a également été positive pour la première fois en décembre. Les différentes causes sont pointées plus en détail dans les différents chapitres séparés, mais cela s'explique en général par la demande qui a dépassé l'offre limitée dans certains secteurs, avec des conséquences particulièrement visibles sur les prix des biens durables et des services aux consommateurs qui ont récemment réouvert.

L'inflation sous-jacente, qui ne tient pas compte de l'inflation de l'énergie et des produits alimentaires non transformés, a pour sa part légèrement baissé à 1,4 % en 2021 (contre 1,5 % en 2020) en raison de la baisse de l'inflation des services, et des produits alimentaires transformés.

---

<sup>1</sup> Au début de l'année 2021, certains secteurs étaient encore fermés, temporairement ou non, en raison de la crise du coronavirus. C'est le cas par exemple des parcs d'attractions et des terrasses de restaurants qui n'ont pu réouvrir qu'à partir du 8 mai, ou encore des cinémas, des centres de fitness, des saunas et autres dont la réouverture a eu lieu le 9 juin. Depuis le 27 novembre 2021, des mesures restrictives sont à nouveau mises en place pour certains secteurs, comme une heure de fermeture (à 23 heures) pour l'horeca, un nombre maximal de spectateurs pour les événements culturels tels que les cinémas et les théâtres, et une fermeture des night-clubs et des dancings. Toutes ces mesures ont également eu un impact sur les chiffres de l'indice calculé par Statbel. En décembre 2020, Statbel a publié un document sur la manière dont les effets de la crise du coronavirus ont été traités dans le calcul de l'IPCH. Voir [https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/Analyse/FR/13\\_FR\\_PriceRange\\_v1.pdf](https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/Analyse/FR/13_FR_PriceRange_v1.pdf)

<sup>2</sup> Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) est calculé en comparant, sur une base annuelle, l'indice de 2020 à l'indice de 2015 sur base de la formule suivante :  $=(((\text{Indice } 2020 / \text{Indice } 2015)^{(1/5)) - 1) * 100$ .

## Évolution récente de l'inflation de l'indice des prix à la consommation harmonisé

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021	2021					2021 – IV			Contri- bution 2020 <sup>1</sup>	Contri- bution 2021 <sup>1</sup>	Poids <sup>2</sup>
				IV	I	II	III	IV	oct	nov	déc			
<b>Énergie</b>	-0,8	-11,0	22,4	-10,4	0,4	18,3	24,6	47,7	40,6	55,7	46,8	-1,06	2,11	9,6
<b>Produits alimentaires</b>	1,3	2,6	0,9	2,3	0,8	0,2	0,8	2,0	1,3	2,0	2,7	0,55	0,24	23,4
Produits alimentaires transformés	1,7	2,1	1,7	1,8	1,3	1,1	1,7	2,9	2,4	2,9	3,2	0,36	0,33	18,7
Produits alimentaires non transformés <sup>a</sup>	-0,4	4,7	-2,2	4,3	-1,4	-3,1	-2,8	-1,5	-3,0	-1,9	0,6	0,19	-0,09	4,7
<b>Biens et services</b>	1,5	1,4	1,3	1,2	0,8	1,0	1,2	2,1	1,9	2,1	2,2	0,94	0,87	67,0
Services	1,8	1,8	1,6	1,6	1,3	1,4	1,4	2,3	2,2	2,5	2,3	0,75	0,66	27,7
Biens industriels non-énergétiques	1,0	0,7	0,8	0,6	0,1	0,4	1,0	1,6	1,4	1,4	2,1	0,19	0,21	39,3
<b>Inflation sous-jacente<sup>b</sup></b>	1,6	1,5	1,4	1,3	0,9	1,1	1,3	2,2	2,0	2,3	2,4	1,29	1,20	85,7
p.m. Indice santé <sup>c</sup>	1,5	1,0	2,0	0,8	0,5	0,9	2,1	4,5	3,5	4,8	5,2			
<b>Inflation totale</b>	1,2	0,4	3,2	0,3	0,8	2,4	3,3	6,4	5,4	7,1	6,6	0,43	3,22	100,0

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

<sup>a</sup> Fruits, légumes, viandes et poissons. <sup>b</sup> Mesuré par l'IPCH, hors produits alimentaires non transformés et produits énergétiques.

<sup>c</sup> Indice national des prix à la consommation, hors tabac, boissons alcoolisées, essence et diesel.

<sup>1</sup> Contribution à l'inflation totale (en points de %) <sup>2</sup> p.m. Poids en 2021 (en %). <sup>3</sup> Les articles d'habillement et chaussures ont vu leurs prix baisser de 3,2 % sur un an au premier trimestre 2021 (contre 0,0 % au quatrième trimestre 2020), en raison de la prolongation de la période des soldes jusqu'au 15/02/2021. Cette prolongation de la période des soldes a eu un impact baissier significatif sur l'inflation totale. En février, son impact sur l'inflation totale était de 0,6 point de pourcentage et pour l'ensemble du premier trimestre, il était de 0,2 point de pourcentage.

La crise sanitaire, et les mesures prises à cet effet, ont modifié la consommation des ménages en 2020, ce qui a impacté le calcul de l'indice en 2021. En effet, le système de pondération de l'IPCH est mis à jour au début de chaque année afin de refléter fidèlement les dernières évolutions des habitudes de consommation. <sup>3</sup> Il en ressort qu'entre 2020 et 2021, les poids ont principalement augmenté pour les produits alimentaires (+2,7 points de pourcentage) et les biens industriels non énergétiques (+0,5 point de pourcentage), au détriment des services (-3,3 points de pourcentage). En effet, certains services, tels que les restaurants et cafés, ou encore les services culturels, ont été particulièrement touchés par les différents lockdowns mis en place en vue de lutter contre la crise sanitaire. Ces changements importants dans les pondérations, surtout au niveau des sous-composantes, ont un impact direct sur le taux d'inflation de 2021.

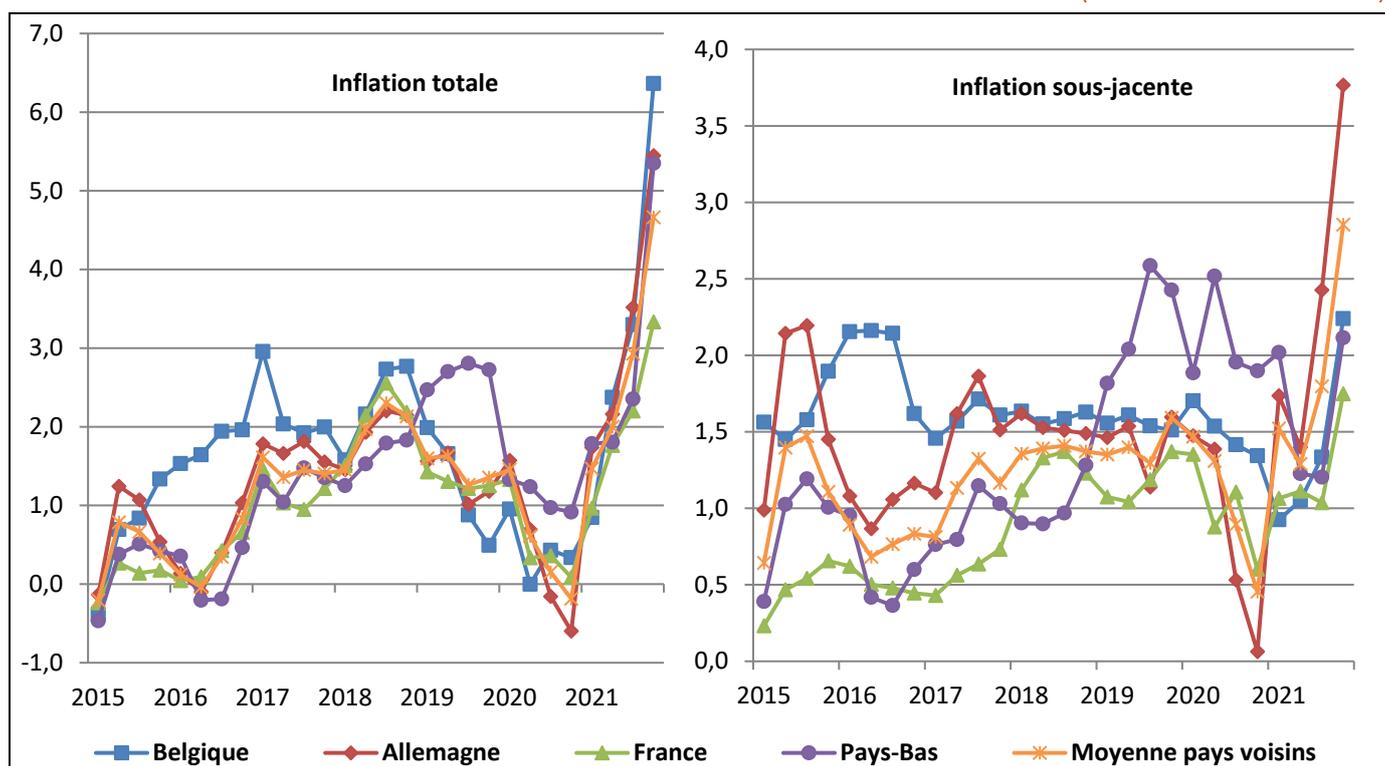
L'inflation totale moyenne de nos principaux voisins (Allemagne<sup>4</sup>, France et Pays-Bas) a connu une hausse plus modérée en 2021, de 2,8 % (contre 0,5 % en 2020). L'inflation totale en Belgique (3,2 %) s'est donc révélée supérieure à celle de la France (2,1 %) et des Pays-Bas (2,8 %), alors qu'elle demeurait plus faible que dans chacun de ces deux pays en 2020. Comparativement à l'Allemagne (3,2 %), la Belgique a affiché le même niveau d'inflation en 2021, ce qui était quasiment le cas aussi en 2020. La forte inflation observée en Allemagne s'explique entre autres par l'effet de base suite à la réduction temporaire de la TVA de 19 % à 16 % au second semestre 2020. A taxation constante, l'inflation en Allemagne aurait été de 2,4 %, soit un niveau inférieur à celui de la Belgique. Notons par ailleurs qu'au cours de l'année 2021, l'inflation a progressé tant en Belgique (de 0,8 % à 6,4 %) qu'en Allemagne (de 1,7 % à 5,4 %), en France (de 1,0 % à 3,3 %) et aux Pays-Bas (de 1,8 % à 5,3 %) entre le premier et le dernier trimestre 2021.

<sup>3</sup> Pour plus d'information sur la méthodologie appliquée, voir <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/10186/10693286/Guidance-on-the-compilation-of-HICP-weights-in-case-of-large-changes-in-consumer-expenditures.pdf>.

<sup>4</sup> Rappelons la baisse de la TVA de 19 % à 16 % entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2020 en Allemagne, impactant à la hausse l'inflation du troisième et quatrième trimestre 2021.

## Évolution trimestrielle de l'inflation totale et de l'inflation sous-jacente en Belgique et dans les principaux pays voisins

(Taux de variation à 1 an d'écart)

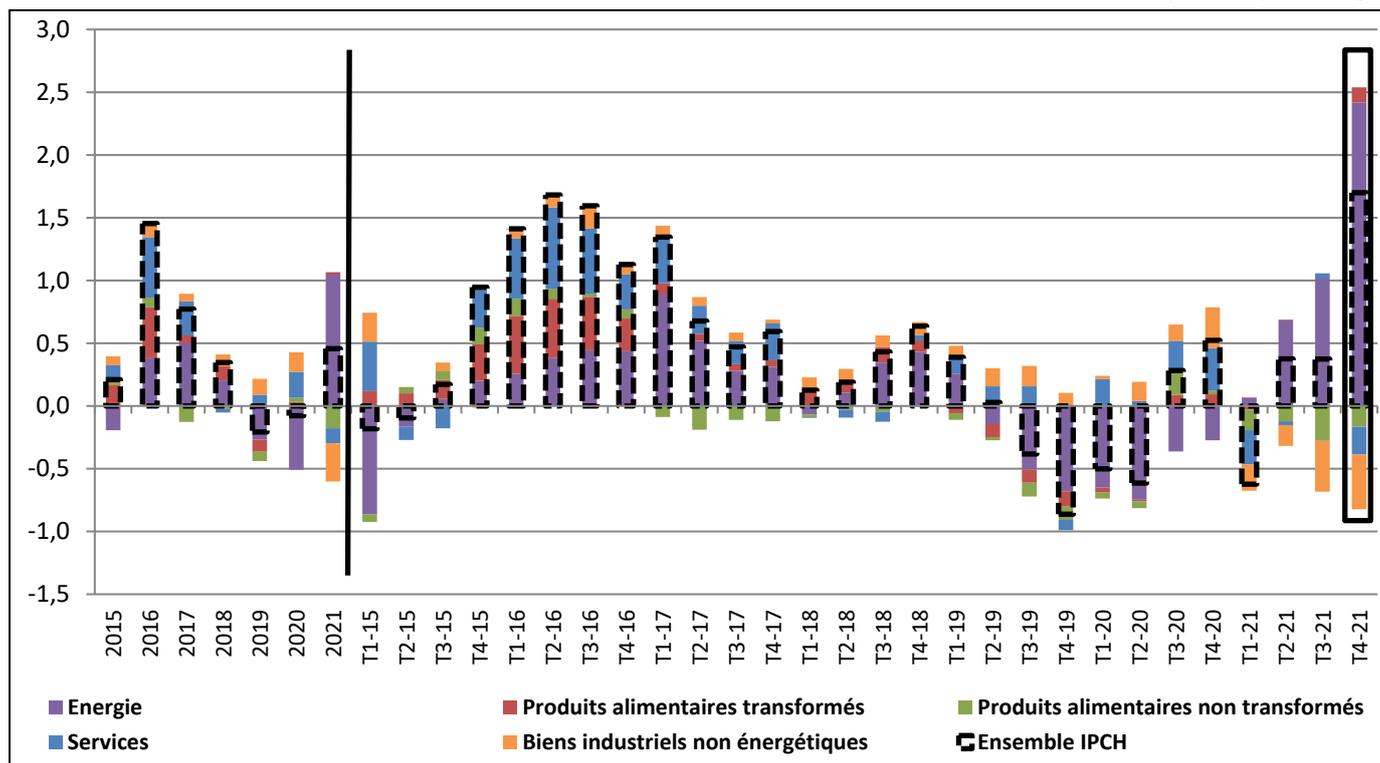


Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

L'écart d'inflation totale entre la Belgique et ses pays voisins, qui était quasi nul en moyenne pour les trois premiers trimestres (0,04 point de pourcentage), a atteint 1,7 point de pourcentage en défaveur de la Belgique au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2021, cet écart s'est ainsi élevé à 0,46 point de pourcentage en défaveur de la Belgique. Il résulte uniquement d'une inflation largement supérieure en Belgique pour les produits énergétiques en raison entre autres du faible niveau des taxes sur le mazout de chauffage et le gaz de sorte que les variations du prix sous-jacent des matières premières se reflètent directement et de manière significative dans les prix à la consommation (pour plus d'explications, voir également ci-dessous). À côté de cela, l'inflation des produits alimentaires et des biens industriels non énergétiques s'est avérée légèrement moins élevée en Belgique, et de même niveau concernant les services. L'inflation sous-jacente moyenne des pays voisins a pour sa part progressé, atteignant 1,9 % en 2021 (contre 1,0 % en 2020).

## Contribution des principaux groupes de produits à l'écart d'inflation entre la Belgique et les principaux pays voisins

(En points de pourcentage)



Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

Très forte hausse des prix de l'énergie, influencée par la reprise économique et par une combinaison de facteurs ayant influencé les prix sur les marchés des matières premières énergétiques

Après avoir fortement chuté en 2020 (-11,0 %), les prix des produits énergétiques en Belgique ont progressé de 22,4 % en moyenne en 2021. Cette importante inflation énergétique a été engendrée aussi bien par la forte hausse des prix du gaz et de l'électricité que par celles des prix des carburantes et des combustibles liquides. L'inflation a par ailleurs progressé durant toute l'année 2021. Elle est ainsi passée, sur base annuelle, de 0,4 % au premier trimestre à 18,3 % au deuxième trimestre, en raison principalement du niveau particulièrement bas des prix de l'énergie au deuxième trimestre 2020, suite à la forte baisse du prix du pétrole (pour rappel, cette forte baisse a débuté en mars 2020 et a affecté le prix de différents produits énergétiques. A partir du troisième trimestre 2020, le prix du pétrole a connu une très forte remontée, pour retrouver son niveau d'avant la crise au second trimestre 2021. Aux troisième et quatrième trimestres 2021, l'inflation a poursuivi sa progression, passant de 24,6 % à 47,7 % en moyenne. Cette accélération de l'inflation s'explique par la reprise économique et par une combinaison de facteurs ayant influencé à la hausse les prix de gros sur les marchés des matières premières énergétiques. Pour toute l'année 2021, l'effet de base est responsable de plus de la moitié de l'inflation énergétique, mais les circonstances exceptionnelles observées sur les marchés de l'énergie ces derniers mois ont aussi fortement impacté à la hausse l'inflation de cette année.

## Évolution récente des prix à la consommation des produits énergétiques

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021	2020	2021					2021 – IV			Contri- bution 2020 <sup>1</sup>	Contri- bution 2021 <sup>1</sup>	Poids <sup>2</sup>
				IV	I	II	III	IV	oct	nov	déc				
Gaz	-5,8	-13,9	39,6	-9,0	3,2	17,7	44,5	94,5	75,5	113,1	94,4	-2,37	6,92	17,9	
Electricité	1,6	-6,4	16,2	-4,4	1,9	8,9	16,7	37,2	25,8	41,8	44,1	-2,17	6,04	37,4	
Carburants pour véhicules parti- culiers	0,0	-8,5	15,2	-9,4	-1,0	19,3	16,9	27,3	26,6	32,6	22,9	-2,91	4,81	30,8	
Combustibles liquides	-1,6	-28,2	36,4	-32,3	-5,5	52,2	45,6	68,2	78,4	78,7	49,5	-3,55	4,63	12,7	
Combustibles solides	2,4	3,0	1,6	2,2	1,9	1,2	1,8	1,5	1,5	1,1	1,9	0,03	0,02	1,2	
<b>Énergie</b>	<b>-0,8</b>	<b>-11,0</b>	<b>22,4</b>	<b>-10,4</b>	<b>0,4</b>	<b>18,3</b>	<b>24,6</b>	<b>47,7</b>	<b>40,6</b>	<b>55,7</b>	<b>46,8</b>	<b>-10,97</b>	<b>22,41</b>	<b>100,0</b>	

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

<sup>1</sup> Contribution à l'inflation du groupe (en points de %), <sup>2</sup> p.m. Poids en 2021 (en %).

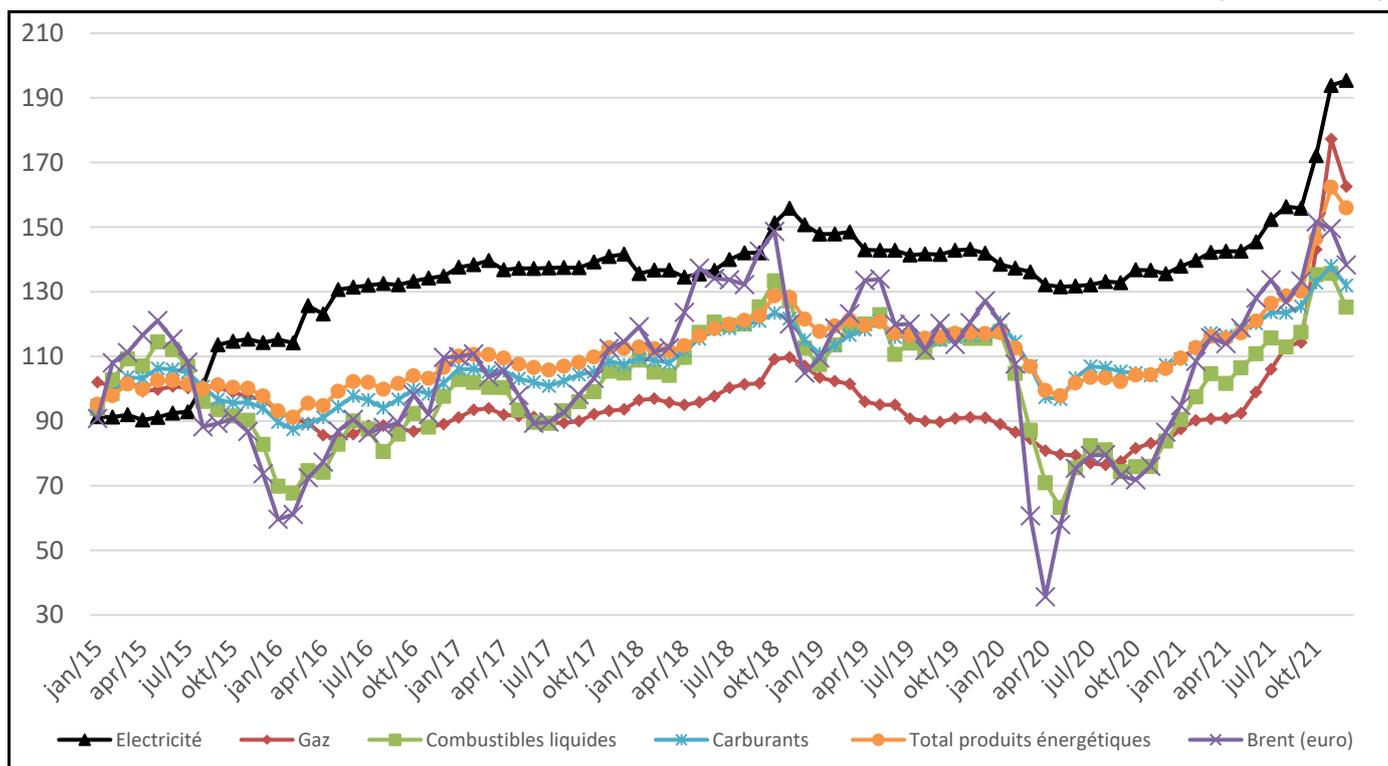
Plus précisément, le cours du pétrole en euro a enregistré une hausse de 63,7 % sur un an (et même +87,5 % au quatrième trimestre), et s'est ainsi établi à 59,2 euros/baril en moyenne en 2021<sup>5</sup>. Cette hausse du prix du pétrole s'explique principalement par la reprise économique mondiale, par la politique de l'OPEP et de ses pays partenaires, dont la Russie, de poursuivre une augmentation mensuelle progressive et limitée de la production de pétrole (maintien d'une politique stricte de quotas), par des tensions géopolitiques au Moyen Orient, et une demande accrue en produits pétroliers pour la production d'électricité (la hausse des prix du gaz et du charbon ont poussé les producteurs d'électricité à se tourner vers les produits pétroliers).

Suite à cette progression du cours moyen du pétrole en euro, la hausse des prix sur un an des carburants et du mazout de chauffage a atteint respectivement 15,2 % et 36,4 % en moyenne en 2021 (contre -8,5 % et -28,2 % en 2020). Au quatrième trimestre, les prix de ces produits ont même enregistré une hausse en glissement annuel de respectivement 27,3 % et 68,2 %. Comme précisé précédemment, le niveau des accises sur le mazout de chauffage est très faible en Belgique, de sorte que les variations du prix sous-jacent des matières premières se reflètent directement et de manière significative dans les prix à la consommation.

<sup>5</sup> Insee, [Prix du pétrole et des matières premières importées](#).

## Prix mensuels à la consommation des produits énergétiques

(Indice 2015=100)



Sources : Insee<sup>6</sup>, CE, SPF Économie, Statbel.

Le prix à la consommation du gaz naturel a fortement augmenté en 2021. L'inflation est ainsi passée de 3,2 % au premier trimestre à 94,5 % au dernier trimestre de l'année. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation a ainsi atteint 39,6 % en moyenne, en raison principalement d'une hausse de la composante énergétique<sup>7</sup> (+91,81 % en moyenne sur un an). Plus précisément, l'augmentation du prix du gaz sur les marchés de gros s'explique principalement par la hausse du cours du pétrole (l'indexation de certains contrats variables tient compte de l'évolution du cours du pétrole), par la forte demande mondiale de gaz naturel en raison, entre autres, de la reprise économique, par de faibles stocks européens de gaz suite à un hiver et un printemps plutôt froid, et par l'augmentation du prix du CO<sub>2</sub> en Europe qui a provoqué une hausse de la demande de gaz naturel, au détriment du charbon, dans le cadre de la production d'électricité. Pour plus de détails, voir l'analyse explicative de la flambée récente des prix à la consommation du gaz et de l'électricité en Belgique et dans les pays voisins.

Le prix de l'électricité a également augmenté en 2021, soit de 16,2 % en moyenne (contre -6,4 % en 2020). L'inflation a même atteint 37,2 % au quatrième trimestre. Cette hausse des prix à un an d'écart est due principalement à la hausse du coût de la composante énergétique pure (+51,0 % en moyenne sur un an, pour le prix/kWh et la redevance, à l'exclusion des coûts énergie verte et cogénération). L'augmentation du prix de l'électricité sur les marchés de gros s'explique également par une forte demande liée à la reprise économique et par la hausse du coût de production suite à la forte

<sup>6</sup> L'évolution du cours du pétrole est basée sur les données publiées par l'Insee, « [International prices of imported raw materials - Brent crude oil \(London\) - Prices in euros per barrel](#) ».

<sup>7</sup> La facture totale d'électricité, comme celle du gaz, comprend plusieurs composantes, à savoir la composante énergétique (qui couvre le coût de la matière première), le coût de distribution et du transport, les diverses taxes et surcharges ainsi que la TVA.

augmentation des prix des matières premières (gaz naturel, charbon) et des certificats CO<sub>2</sub><sup>8</sup> (en novembre - dernière donnée disponible auprès de la CREG lors de la rédaction de ce rapport, le prix d'une tonne de CO<sub>2</sub> a dépassé les 66 euros pour la première fois, contre 21 euros au second trimestre 2020). Notons par ailleurs que les tarifs de distribution ont baissé en Région flamande (-8,1 % en raison surtout de l'introduction de la nouvelle méthodologie tarifaire<sup>9</sup>), alors que les tarifs de distribution en Régions wallonne et bruxelloise sont restés relativement stables sur un an). Quant aux tarifs de transport d'électricité, ceux-ci ont augmenté de 11,4 % par rapport à 2020.

Dans les pays voisins, les prix à un an d'écart pour l'énergie ont augmenté de 10,9 % en moyenne (+10,1% pour l'Allemagne, +10,6 % pour la France et +17,3 % pour les Pays-Bas) tandis qu'en Belgique les prix ont progressé en moyenne deux fois plus rapidement, soit de 22,4 %. Au quatrième trimestre, tous les pays ont vu leur inflation énergétique augmenter assez fortement, soit de 47,7 % pour la Belgique, contre 19,2 % pour l'Allemagne, 20,5 % pour la France et même 43,1 % pour les Pays-Bas. Au cours de l'année 2021, le niveau d'inflation pour l'énergie en Belgique s'est donc révélé fortement supérieur au niveau moyen de ses principaux pays voisins, en raison principalement d'une hausse plus importante des prix sur un an pour les combustibles liquides, le gaz et l'électricité. Rappelons qu'au premier trimestre 2021, la hausse des prix sur un an des produits énergétiques était très limitée en Belgique (+0,4 %), tout comme en moyenne dans les pays voisins (+0,1 %), et qu'en 2020, les prix de l'énergie avaient connu une plus forte chute en glissement annuel en Belgique (-11,0 %) que dans les pays voisins (-5,5 % en moyenne). Cette inflation de l'énergie plus prononcée en Belgique au cours de la période sous revue s'explique par la forte chute des prix des matières premières énergétiques au second trimestre 2020 et la répercussion plus rapide de cette baisse sur les prix à la consommation dans notre pays. En effet, la hausse ou la baisse des prix de gros se répercute plus rapidement sur la facture belge d'électricité et de gaz en raison de la part plus importante des contrats variables, avec des ajustements de prix intermédiaires, alors que dans les pays voisins, ce sont principalement des contrats fixes (et donc pas d'indexations intermédiaires) qui sont proposés. De plus, le poids de la composante variable (à savoir la composante énergétique) dans la facture de gaz et dans les prix des combustibles liquides (en raison du faible niveau des taxes) est plus importante en Belgique (ces prix réagissent donc plus rapidement aux évolutions des prix des matières premières). Une comparaison de l'évolution et du niveau des prix à la consommation pour le gaz et l'électricité entre la Belgique et ses pays voisins est présentée dans l'analyse spécifique relative à ces deux produits.

**Les prix des produits alimentaires non transformés sont en baisse sur un an, alors qu'ils sont stables pour les produits transformés (hors tabac), avec toutefois une accélération de l'inflation au quatrième trimestre**

En 2021, le rythme de progression des prix à la consommation des produits alimentaires a à nouveau ralenti pour s'établir à 0,9 %, contre 2,6 % en 2020. Il s'agit de la plus basse inflation pour ce groupe de produits depuis 2014. Néanmoins, l'inflation a tout de même atteint 2,0 % au quatrième trimestre, contre encore 0,8 % au trimestre précédent.

Plus précisément, les prix des produits alimentaires transformés ont pour leur part augmenté de 1,7 % sur un an (contre 2,1 % en 2020), en raison principalement du tabac dont les prix ont connu la plus forte inflation dans ce groupe de produits (+8,5 %, suite à la hausse des accises en janvier 2021). En excluant l'alcool et le tabac, l'inflation annuelle pour les produits transformés est même quasi nulle (0,2 %). Notons cependant une augmentation de l'inflation des produits transformés (hors alcool et tabac) au cours du quatrième trimestre (+1,1 %), et particulièrement en décembre (+1,6 %),

---

<sup>9</sup> La nouvelle méthodologie tarifaire fixe un coût du capital ajusté pour les actifs investis dans le réseau de distribution. Cette proportion passe de 4,8 % en 2020 à 3,5 % pour la période 2021-2024. La baisse de la rémunération reflète les faibles taux d'intérêt actuels, qui ont permis aux gestionnaires de réseaux de distribution d'attirer de nouveaux capitaux à des conditions favorables.

Voir : <https://www.vreg.be/sites/default/files/press-release/pers-2020-07.pdf>.

suite à la flambée du prix de certaines matières agricoles sur les marchés mondiaux et européens (pour plus d'information, voir le chapitre spécifique sur les prix dans les filières agro-alimentaires dans ce rapport).<sup>10</sup> Au sein des sous-catégories des produits alimentaires transformés, les hausses d'inflation les plus fortes durant le dernier trimestre 2021 concernent les huiles et graisses (+4,1 %), le pain et les céréales (+1,7 %) et les produits liés au sucre (+0,9 %). Ce sont en effet les huiles, les céréales et le sucre qui montrent les hausses les plus marquées sur les marchés des matières premières agricoles.

Les produits alimentaires non transformés ont même vu leurs prix chuter sur un an, soit de -2,2 % (contre +4,7 % en 2020). Les prix ont en effet diminué sur un an pour les légumes (-2,1 %), et encore plus fortement pour les fruits (-6,5 %). Cependant, les prix des fruits et légumes ne sont pas particulièrement bas (ils correspondent à la moyenne du trimestre pour la période 2017-2020), mais ce sont les prix de 2020 qui avaient atteint des niveaux élevés et qui expliquent donc cette inflation négative.<sup>11</sup> Rappelons que les prix en 2020 étaient élevés à cause des conditions climatiques difficiles pour les fruits lors de la campagne de 2019-2020 et les légumes au cours du premier semestre et de l'été de cette année (sécheresse). Par ailleurs, l'inflation pour la viande (+0,4 %, contre +3,1 % en 2020) et les poissons et fruits de mer a ralenti (+0,4 %, contre +4,5 % en 2020).

Dans les pays voisins, tout comme en Belgique, l'inflation des produits alimentaires a également ralenti en moyenne pour atteindre 2,0 % en 2021 (contre 2,7 % en 2020). L'inflation a toutefois évolué en ordre dispersé dans les pays voisins. Ainsi, le rythme de progression des prix des produits alimentaires a ralenti en France (de 3,2 % à 1,2 %) et aux Pays-Bas (de 2,9 % à 0,8 %), tandis qu'il a augmenté en Allemagne (de 2,3 % à 2,9 %)<sup>12</sup>. L'inflation en Belgique (0,9 %) reste ainsi inférieure à celle de l'Allemagne et de la France. La Belgique se démarque particulièrement par rapport à ses pays voisins pour l'évolution des prix des produits alimentaires non transformés. En effet, dans les pays voisins, les prix ont en moyenne augmenté sur un an de 2,2 % (-0,7 % aux Pays-Bas, 1,8 % en France et 3,2 % en Allemagne), alors qu'ils ont chuté de 2,2 % en Belgique en raison d'une forte baisse des prix sur un an des fruits et des légumes. Pour les produits alimentaires transformés, l'inflation est de 2,0 % en moyenne dans les pays voisins (1,1 % pour les Pays-Bas, 1,1 % pour la France et 2,9 % pour l'Allemagne), contre 1,7 % pour la Belgique. Notons que la Belgique se distingue avec une inflation supérieure pour le tabac (+8,5 %), en raison entre autres d'une forte augmentation des accises dans notre pays au début 2021. Par ailleurs, en excluant l'alcool et le tabac, l'inflation devient quasi nulle en Belgique (0,2 %), ce qui est également le cas pour la France (0,2 %) et les Pays-Bas (-0,1 %), alors qu'elle s'établit à 3,0 % pour l'Allemagne.

Pour le quatrième trimestre, tous les pays, à l'exception de la France, ont vu leur inflation assez nettement augmenter pour les produits alimentaires.

## Hausse de l'inflation en fin d'année, tant pour les services que pour les biens industriels non énergétiques (BINE)

Le rythme de progression des prix des **services** a ralenti en 2021, s'établissant à 1,6 % (contre 1,8 % en 2020), soit un niveau inférieur à l'inflation moyenne (TCAM) observée au cours de la période 2015-2020 (1,9 %). Ce ralentissement du rythme de progression des prix des services a été principalement causé par une inflation plus faible des loyers d'habitation effectifs (de 2,7 % en moyenne en 2020 à 2,0 % en 2021, principalement en raison d'une nouvelle méthode de calcul des loyers privés dans l'IPCH, ainsi qu'un nouveau calcul du loyer social en Flandre depuis janvier 2020, qui ont poussé

---

<sup>10</sup> Ces pressions sur les prix des matières premières se manifestaient depuis plusieurs mois mais ne se sont répercutées dans les prix à la consommation qu'en fin d'année. Signalons par ailleurs que le cours du café sur le marché mondial a aussi beaucoup progressé au cours de l'année 2021, mais cela ne s'est pas encore traduit dans le prix au détail.

<sup>11</sup> La baisse des prix sur un an pour ces produits se réduit nettement au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre car les prix avaient commencé à diminuer à partir d'octobre 2020, grâce à une meilleure récolte pour la campagne 2020-2021.

<sup>12</sup> Pour rappel, la TVA sur les produits de première nécessité a été diminuée durant tout le deuxième semestre 2020 en Allemagne.

l'inflation des loyers à la hausse) et des biens et services pour l'entretien courant de l'habitation (de 3,8 % en 2020 à -0,7 % en 2021) principalement en raison de la disparition de l'effet lié à la réduction de la déductibilité fiscale des titres-services en Flandre introduite en janvier 2020. En ce qui concerne les services financiers, ceux-ci ont pour leur part enregistré une inflation de 9,3 % en 2021 (alors qu'elle s'était établie à 5,6 % en moyenne en 2020, et même à 2,6 % en 2019) en raison de l'augmentation des tarifs cette année au sein de quelques grandes banques. Entre janvier 2019 et décembre 2021, les prix des services financiers ont augmenté au total de 19,0 %. Les services postaux ont également enregistré une forte hausse de prix (+18,1 %) en raison des nouveaux tarifs des timbres à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 (en trois ans, ils ont déjà augmenté de 54,3 %).

Notons par ailleurs que l'inflation des services s'est fortement accélérée en fin d'année, et ce pour toutes les catégories de services, atteignant ainsi en moyenne 2,3 % au quatrième trimestre 2021 (contre encore 1,4 % au trimestre précédent). Les accélérations les plus marquantes sont observables pour les loisirs et la culture (de 1,0 % au troisième trimestre à 3,1 % au quatrième trimestre), les restaurants et hôtels (de 1,6 % à 3,5 %) et pour les transports hors énergie (de 2,1 % à 3,4 %). La réouverture de certains de ces services suite aux différents lockdowns s'est accompagnée d'hausse de leurs prix.

Concernant le groupe de produits des **BINE**, le rythme de progression des prix pour ce groupe a atteint 0,8 % en moyenne en 2021 (contre 0,7 % en 2020). L'inflation reste ainsi faible et inférieure au TCAM pour la période 2015-2020 (0,9 %). Cependant, l'inflation a progressé au cours de l'année, passant de 0,1 % au premier trimestre à 1,6 % au quatrième trimestre. Cette hausse de l'inflation pour les BINE résulte principalement d'un déséquilibre entre l'augmentation de la demande et les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale (pénuries de main-d'œuvre dues aux épidémies de coronavirus ou aux mesures sanitaires dans les ports maritimes mondiaux et chez les producteurs ; perturbation de la chaîne logistique, augmentation des tarifs pour les conteneurs). L'inflation du groupe de produits des BINE a par ailleurs été largement déterminée par l'achat de véhicules (3,4 % en 2021, en raison surtout de la hausse des prix pour les voitures neuves, suite à la forte augmentation de la demande, la pénurie de puces électroniques et les longs délais de livraison).

Les biens industriels non énergétiques et les services ont connu une accélération de l'inflation au cours des derniers mois de 2021. Un chapitre spécifique développe l'évolution récente des prix des BINE et des services et identifie les causes de l'évolution récente des prix pour un certain nombre de biens et de services à un niveau détaillé. Pour les BINE, il s'agit des biens suivants : CP05111- Meubles, CP07112- Voitures d'occasion, CP0431- Matériaux pour l'entretien et la réparation de la maison et CP09131- Ordinateurs personnels. Pour les services, ceux qui sont analysés sont : CP11111- Restaurants, cafés et dancings, CP1211- Salons de coiffure et établissements de soins personnels et CP0732- Services d'entretien et de réparation de véhicules privés.

Dans les pays voisins, l'inflation des services a augmenté, passant en moyenne de 1,2 % en 2020 à 1,8 % en 2021, soit un niveau légèrement supérieur à celui de la Belgique (1,6 %). Au quatrième trimestre, les prix des services ont même progressé de 2,6 % en moyenne dans les pays voisins. Quant au rythme de progression des prix des biens industriels non énergétiques, celui-ci a fortement augmenté pour s'établir à 1,9 % en 2021 (contre 0,1 % en 2020), soit un niveau supérieur à celui enregistré en Belgique (0,8 %). Au quatrième trimestre, les prix des biens industriels ont par ailleurs progressé de 3,2 % en moyenne dans les pays voisins (1,6 % pour la France, 2,8 % pour les Pays-Bas et 4,4 % pour l'Allemagne) contre une hausse de 1,6 % pour la Belgique. Notons pour finir qu'en comparant les taux d'inflation à impôts

indirects constants, le différentiel d'inflation pour les biens industriels entre la Belgique et ses pays voisins est beaucoup plus faible, et plus particulièrement avec l'Allemagne (en raison de la baisse temporaire du taux de TVA au second semestre de 2020).<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> L'inflation plus élevée en Allemagne pour les BINE est largement liée à la normalisation du niveau de TVA. Aux Pays-Bas, les BINE qui ont augmenté de prix sont plus ou moins les mêmes qu'en Belgique, à savoirs ceux qui ont été impactés par le déséquilibre entre la demande et l'offre, par les délais de livraison et la hausse des tarifs de transport. Les biens concernés sont, par exemple, les fournitures de maison comme des meubles, les fournitures pour travaux d'entretien et de réparation des logements ou encore les appareils ménagers.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
N° d'entreprise : 0314.595.348

  (numéro gratuit)

  <https://economie.fgov.be>

**Editeur responsable :**

Séverine Waterbley  
Président du Comité de direction  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles

**Pour de plus amples informations :**

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie  
Peter Van Herreweghe  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
Tél. : +32 2 277 83 96  
Courriel : [Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be](mailto:Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be)

Version internet



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be